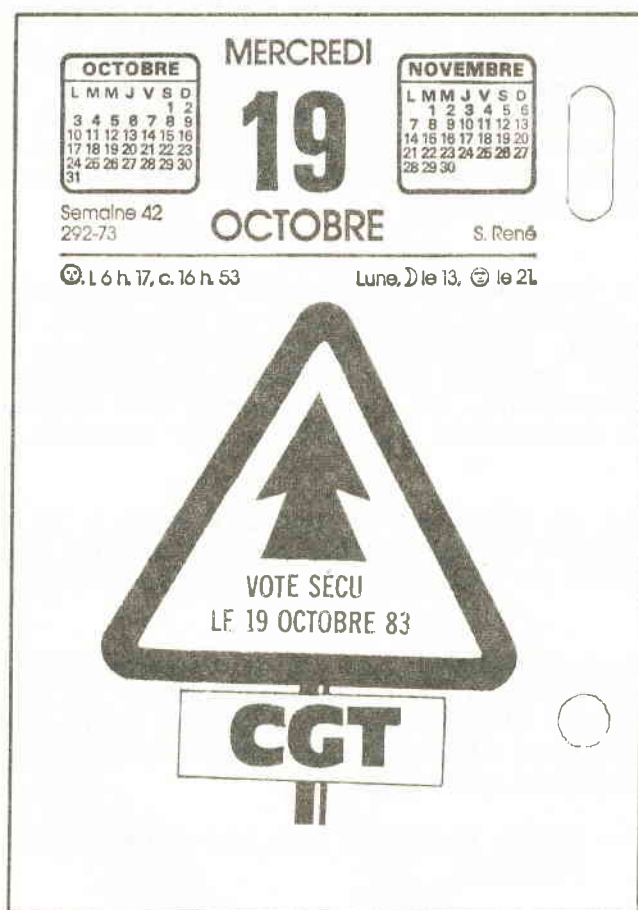


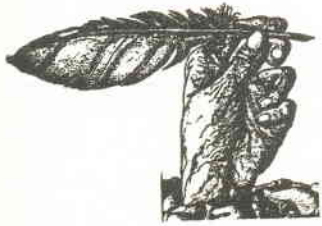
# la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIÈRE



## SOMMAIRE :

- 1/. Billet de P.O.AC.GE.FI.
- 2/. La bataille financière et le P.A.C :
  - . La carte bilan au 31/8/83
  - . La part de chacun
  - . Tableau des objectifs du 42ème Congrès
- 3/. La bataille commune P.A.C. Un service permanent V.O.
- 4/. Groupement Achat : papeterie - le nouveau barème des prix
- 5/. Groupement Achat : reproduction - accords avec RANK XEROX



le billet

de

PO

AC.

GE.

FI.

**CES JOURS-CI :**

**DES PRIORITÉS !**

En cette période de rentrée sociale et économique où -comme l'a souligné Henri KRASUCKI lors de l'importante Conférence de Presse du 25 août 1983- l'emploi demeure "le plus grand sujet d'inquiétude" et le pouvoir d'achat "le plus grand sujet de mécontentement" des travailleurs des priorités importantes pour l'activité syndicale sont à saisir et à assurer dans toutes nos organisations sans exception.

Ces jours-ci, l'essentiel de notre action syndicale est de mobiliser rapidement et largement les travailleurs actifs, retraités ou privés d'emploi, d'organiser leurs luttes, de favoriser l'expression de leurs aspirations, de leur volonté sur toutes les questions qui concernent leur vie, leur travail.

Dans ce sens, le 19 octobre sera à la fois un test national d'une grande portée et une étape significative de l'intervention des salariés.

Aussi, préalablement à cette consultation nationale, puis au-delà, tous nos militants de bas en haut se doivent d'être sur le terrain, pour écouter, proposer, organiser l'intense activité syndicale nécessaire aux priorités actuelles :

- faire franchir des pas substantiels à la justice sociale,
- favoriser l'emploi, l'économie, la protection sociale,
- changer véritablement les rapports de travail.

Cela ne pourra se faire qu'avec une C.G.T. dont la capacité de mobilisation et d'action correspondra aux niveaux des objectifs visés.

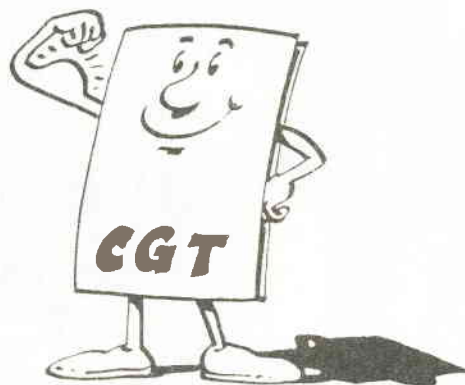
Plus que jamais, LE RENFORCEMENT DE LA CGT RESTE POSE, en nombre d'adhérents, en diffusion de notre presse syndicale, en moyens financiers.

Il s'agit d'une bataille à mener d'arrache-pied visant à donner à ces éléments du rapport des forces la hauteur et la valeur qu'il convient.

ALORS, OÙ EN SOMMES NOUS DANS CHAQUE ORGANISATION ?

QUELLES DISPOSITIONS PRENONS-NOUS SANS ATTENDRE  
POUR PORTER EN PARTICULIER LA CAPACITE FINANCIERE  
DE LA C.G.T. À LA HAUTEUR DE CE QU'EXIGENT LES  
PRIORITÉS ACTUELLES ?

# NOTRE ACTION EST PAYANTE





**OBJECTIF : 500.000 PAC**

## LA PART DE CHACUN

Le Comité Confédéral National en décidant de faire de la bataille financière une tâche prioritaire, a situé les enjeux et les nécessités pour que l'ensemble de la C.G.T. ait les moyens de faire face à ses responsabilités.

Le Prélèvement Automatique des Cotisations (P.A.C.), élément important de notre conquête des moyens, concourt efficacement à la qualité de la vie syndicale, à la permanence de l'adhésion et à des rentrées régulières de cotisations.

Aussi, son développement offensif et en grand, appelle une prise en main par toutes nos bases syndicales, chaque militante, militant étant personnellement responsable pour le proposer largement à nos adhérents.

De grandes possibilités de progression immédiate existant, comme le Secrétaire Général de la C.G.T. l'a affirmé lors du C.C.N. du printemps 1983 :

*"D'ici la fin de l'année, il est possible de viser plusieurs centaines de milliers de syndiqués au P.A.C... C'est faisable TOUT DE SUITE, il suffit d'y croire".*

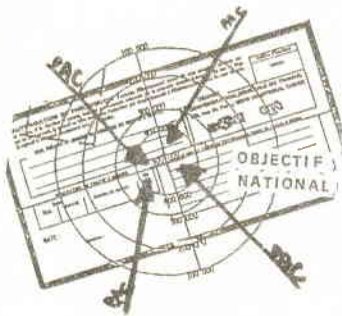
La bataille pour le financement de la campagne "Sécurité Sociale" par, notamment, l'amélioration du collectage et l'élévation du nombre de cotisations par adhérent rend cet impératif encore plus vital.

Chaque Union Départementale, chaque Fédération a, pour ce qui la concerne, une proposition d'objectif pour atteindre nationalement 225 000 syndiqués au P.A.C. fin décembre 1983 et 500 000 pour le 42ème Congrès.

Le tableau ci-joint constate la situation au 31 juillet et rappelle les objectifs au 31 octobre 1983.

Chacun peut constater l'effort important, mais possible, à faire si nous voulons faire face.

Cela appelle des dispositions concrètes, précises, hardies et l'obligation d'organiser le développement



du P.A.C. et de suivre son implantation en désignant un militant responsable de cette préoccupation essentielle.

Dans cette période intense de mobilisation syndicale, il n'est pas possible de lever le pied sur l'aspect VITAL de nos effectifs et de nos moyens financiers. Bien au contraire.

Le P.A.C. est l'outil qui permet particulièrement de progresser.

Il est de la responsabilité de chacun d'assurer sa part vers les 500 000 P.A.C. L'action syndicale y trouvera son compte.



# OBJECTIF 42<sup>me</sup> CONGRES

## 500.000 P A C

UNIONS  
DEPARTEMENTALES

- 1 - <u>Unions</u> <u>Départementales</u>	- 2 - <u>Objectifs</u> au 31.07.83	- 3 - * <u>P.A.C.</u> Recensés 31.07.	- 4 - <u>Pourcentage</u>	- 5 - <u>Objectifs</u> au 31.10.83
01- AIN	800	429	53.62 %	1 400
02- AISNE	650	490	75.38 %	1 150
03- ALLIER	1 100	495	45 %	1 900
04- ALPES HTE PROVENCE	200	51	25.50 %	350
05- HAUTES ALPES	250	--	-----	400
06- ALPES MARITIMES	1 700	442	26 %	3 000
07- ARDECHE	400	1	0.25 %	700
08- ARDENNES	600	709	118.17 %	1 050
09- ARIEGE	450	164	36.44 %	800
10- AUBE	250	63	25.2 %	450
11- AUDE	550	335	60.91 %	900
12- AVEYRON	300	153	51.00 %	550
13- BOUCHES DU RHONE	4 400	6 442	146.41 %	7 600
14- CALVADOS	550	19	3.45 %	900
15- CANTAL	100	---	-----	200
16- CHARENTE	750	---	-----	1 300
17- CHARENTE MRTME	900	192	21.33 %	1 600
18- CHER	850	405	47.65 %	1 500
19- CORREZE	650	145	22.31 %	1 150
20A-CORSE SUD	150	---	-----	300
20B-HTE CORSE	200	3		350
21- COTE D'OR	700	399	57.00 %	1 200
22- COTES DU NORD	950	---	-----	1 700
23- CREUSE	150	---	-----	250
24- DORDOGNE	650	270	41.54 %	1 150
25- DOUBS	550	195	35.45 %	900
26- DROME	750	351	46.80 %	1 350
27- EURE	300	99	33.00 %	550
28- EURE ETLOIRE	450	156	34.67 %	750
29- FINISTERE	2 400	326	13.58 %	4 250
30- GARD	1 050	1 028	97.90 %	1 800
31- HTE GARONNE	1 900	1 148	60.42 %	3 350
32- GERS	250	56	22.40 %	450
33- GIRONDE	2 150	1 023	47.58 %	3 700

34- HERAULT	1 300	936	72.00 %	2 300
35- ILLE & VILAINE	1 350	308	22.81 %	2 400
36- INDRE	400	25	6.25 %	700
37- INDRE & LOIRE	600	148	24.67 %	1 100
38- ISERE	2 600	3 613	138.96 %	4 550
39- JURA	700	250	35.71 %	1 200
40- LANDES	600	208	34.67 %	1 100
41- LOIR ET CHER	550	152	27.64 %	900
42- LOIRE	2 450	207	8.45 %	4 300
43- HTE LOIRE	200	---	-----	350
44- LOIRE ATLANTIQUE	2 400	562	23.42 %	4 250
45- LOIRET	1 000	471	47.10 %	1 750
46- LOT	250	68	27.20 %	400
47- LOT & GARONNE	500	---	-----	850
48- LOZERE	100	---	-----	150
49- MAINE ET LOIRE	650	52	8.00 %	1 100
50- MANCHE	450	97	21.55 %	800
51- MARNE	1 500	1 035	69.00 %	2 650
52- HT MARNE	400	179	44.75 %	650
53- MAYENNE	200	79	39.50 %	350
54- MEURTE&MOSELLE	1 250	90	7.20 %	2 150
55- MEUSE	200	---	-----	350
56- MORBIHAN	1 350	819	60.67 %	2 350
57- MOSELLE	1 000	59	5.9 %	1 750
58- NIEVRE	350	235	67.14 %	600
59- NORD	4 800	2 816	58.67 %	8 400
60- OISE	1 100	436	39.64 %	1 900
61- ORNE	250	22	8.80 %	400
62- PAS DE CALAIS	1 650	429	26.00 %	2 900
63- PUY DE DOME	700	829	118.43 %	1 250
64- PYRENEES ATL.	1 300	396	30.46 %	2 200
65- HTES PYRENEES	800	759	94.87 %	1 350
66- PYRENEES ORIEN.	650	382	58.77 %	1 200
67- BAS RHIN	700	482	68.86 %	1 200
68- HAUT RHIN	600	---	-----	1 100
69- RHONE	3 650	1 257	34.44 %	6 350
70- HTE SAONE	200	52	26.00 %	350
71- SAONE & LOIRE	750	312	41.60 %	1 300
72- SARTHE	1 200	461	38.42 %	2 050
73- SAVOIE	700	666	95.14 %	1 250
74- HTE SAVOIE	950	647	68.10 %	1 700
75- PARIS	7 750	3 693	47.65 %	13 550
76- SEINE MRTME	3 150	1 009	32.03 %	5 500
77- SEINE & MARNE	1 100	173	15.73 %	1 900
78- YVELINES	1 200	359	29.92 %	2 050

79- DEUX SEVRES	450	29	6.44 %	750
80- SOMME	700	859	122.71 %	1 200
81- TARN	650	117	18.00 %	1 100
82- TARN & GARONNE	200	74	37.00 %	300
83- VAR	1 300	1 418	109.08 %	2 300
84- VAUCLUSE	700	779	111.14 %	1 250
85- VENDEE	550	29	5.27 %	950
86- VIENNE	650	30	4.61 %	1 150
87- HTE VIENNE	1 200	89	7.42 %	2 100
88- VOSGES	500	161	32.20 %	850
89- YONNE	500	197	39.40 %	850
90- TERRITOIRE DE BELFORT	300	267	89.00 %	500
91- ESSONNE	1 300	336	25.85 %	2 300
92- HAUTS DE SEINE	3 150	556	17.65 %	5 500
93- SEINE ST DENIS	2 800	815	29.11 %	4 900
94- VAL DE MARNE	2 600	786	30.23 %	4 550
95- VAL D'OISE	900	504	56.00 %	1 600

## F E D E R A T I O N S

<u>1</u> FEDERATIONS	<u>2</u> OBJECTIFS AU 31.07.83	<u>3</u> P.A.C. * RECENSES 31.7.	<u>4</u> POURCENTAGE	<u>5</u> OBJECTIFS AU 31.10.83
Affaires Sociales	300	---	-----	500
Agro-Alimentaire Forestière	3 700	209	5.65 %	6 500
Assurances Crédits	1 300	701	53.92 %	2 200
Bois	900	92	10.22 %	1 500
Capitaine Officiers Marine Marchande	70	---	-----	120
Céramiques	550	---	-----	1 000
Cheminots	4 500	5 647	125.49 %	7 900
Cuirs et Peaux	600	15	2.50 %	1 100
Education Recherche Culture FERC	3 400	33	0.97 %	5 900
Energie électrique nucléaire & gazière	6 000	2 100	35.00 %	10 400
Equipement	2 200	82	3.73 %	3 800
Finances	1 800	69	3.83 %	3 200
Habillement Chapellerie	900	21	2.33 %	1 600
Chimie	4 600	1 544	33.56 %	8 100
Livre	3 800	158	4.16 %	6 700
Matières Plastiques	400	---	-----	750
Métaux	18 450	6 053	32.81 %	31 865

P.T.T.	5600	----	-----	9900
Santé	4900	2897	59,12 %	8700
Services Publics (Communaux)	8000	1487	18,59 %	14000
Syndicats Audio-Visuels et Action Culturelle	80	----	-----	150
Syndicats Maritimes	600	----	-----	1100
SEITA	260	----	-----	460
Textile	1800	189	10,50 %	3200
Transports	3100	1331	42,93 %	5500
Travailleurs Construction	5800	182	3,14 %	10200
Travailleurs de l'Etat	1900	987	51,95 %	3300
Travailleurs Industries Papetières	1600	----	-----	2700
Travailleurs du Sous-Sol	1500	----	-----	2600
Verre	1800	316	17,55 %	3200
V.R.P.	90	----	-----	160
Union Nationale Syndicats				
Energie Atomique UNSEA	100	----	-----	200
Syndicats National des Journalistes	60	40	66,67 %	100
U.G.F.F.	400	165	41,25 %	750

\* IMPORTANT : Les chiffres indiqués colonne "3" ne tiennent compte que des éléments dont nous avons connaissance. En raison de la dispersion, d'ailleurs préjudiciable, des prélèvements dans de nombreux établissements bancaires, nous pouvons estimer que ces chiffres sont à majorer globalement de 20 % et que le chiffre global réel des syndiqués prélevés se situe autour de 80 000.

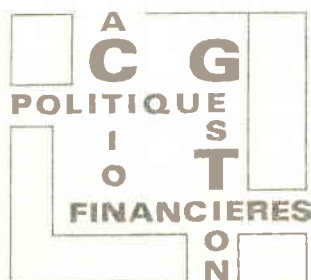
C'est pourquoi nous insistons une nouvelle fois pour que les bilans faits par les Unions Départementales et les Fédération soient transmis régulièrement au Secteur Politique Financière.



## Cotisations

et

## Vie Ouvrière



### Le Prélèvement Automatique

## UN OUTIL POLITIQUE A LA HAUTEUR DE NOTRE TEMPS

Ne rechignons pas sur les résultats actuels avec l'utilisation du prélèvement automatique (P.A.).

- **S'agissant des cotisations** : nous marchons vers les 100 000 PAC. Une légère accélération s'est produite ces derniers mois, en soulignant particulièrement celle du P.A.C.-C.G.T. dont un certain nombre a été réalisé en plein mois d'août.
- **Quant à la V.O.** : lancé il y a trois ans, le **SERVICE PERMANENT** dépasse les 32 000 exemplaires.

En juin dernier, il progressait à la cadence de plus de 200 par semaine.

La formule du prélèvement automatique gagne du terrain **MAIS** ! Oui il y a un "mais" ! Nous pourrions avancer bien plus rapidement (ET IL LE FAUT ABSOLUMENT), si ne subsistaient de sérieux barrages dans nos directions syndicales.

Non pas que tout serait facile avec les syndiqués.

Mais le bilan actuel serait au moins triplé si tous les membres des directions syndicales, élus et mandatés, étaient **GAGNES** à cette nouvelle démarche de l'activité.

Nous devons donc relancer la question partout, pour convaincre et prendre aussitôt les décisions qui s'imposent.

C'est vital pour toute la C.G.T. de disposer rapidement des ressources correspondantes à nos responsabilités, notamment, en atteignant, d'ici au 42<sup>me</sup> Congrès 500 000 SYNDIQUÉS AU P. A. C. et de s'appuyer sur la pénétration de nos idées chez 100 000 élus et mandatés, grâce au service permanent avec P. A. de la V. O.

Relancer le débat, c'est l'ambition de faire partager l'idée force selon laquelle, le P.A. pour la cotisation et la V.O. constitue tout à la fois :

- **Une démarche administrative révolutionnaire**, moderne, efficace, rentable, qui relègue loin derrière toutes les méthodes anciennes qui rapetissent la gestion de nos organisations et publications.
- **Un outil politique sans précédent** qui décuple la capacité des moyens d'action et d'expression de la C.G.T., qui ont besoin d'être portés à la hauteur des exigences de la lutte de notre temps.

Il est un argument qui revient fréquemment dans ce débat et qui semble être l'un des blocages essentiels.

Cet argument tourne autour de :

- / Le P.A. déshumanise la vie syndicale ; il met fin au contact
- / militants/syndiqués ; il sort l'activité de l'entreprise pour la
- / plonger dans l'ordinateur ; il constitue une vue bureaucratique
- / que de l'activité de masse, etc.

Alors que **C'EST TOUT LE CONTRAIRE** qui est visé (et obtenu lorsque le P.A. se pratique).

Car c'est précisément une telle méthode administrative qui permet de donner à la lutte de la C.G.T. tout à la fois des moyens à la mesure, et une vraie dimension quotidienne, de masse.

Prenons la V.O. ! (le résultat est le même avec la cotisation).

La diffusion consiste à remettre le journal chaque semaine à un lecteur attitré, déjà acquis à cette lecture.

Le but c'est qu'il ait la V.O. les 52 semaines de l'année et que le journal rentre dans le produit de sa vente.

Tout démontre qu'avec les méthodes traditionnelles, et tenant compte de tout ce qui a changé en quelques décades, nous sommes en échec sur le but poursuivi.

20% des journaux n'atteignent pas leurs destinataires et en plus, le produit de 25% de journaux placés ne revient pas au journal (sans parler des mois ou années nécessaires à cette récupération).

Et pour tout cela, une utilisation considérable d'énergie militante.

Le "topo" est le même pour les cotisations.

La méthode du P.A., c'est déjà l'inverse de la description ci-dessus : 12 cotisations, 52 V.O. à l'année ; et le produit qui remonte vers toutes les trésoreries qui n'attendent que cela pour **VIVRE et ALIMENTER** l'action.

Première considération politique : le syndiqué et le lecteur sont réellement syndiqué et lecteur à "temps complet" ; cela n'est pas sans conséquences positives sur leur comportement.

Mais s'y ajoute une dimension et une qualité nouvelles, pour le style de travail de la direction syndicale, pour l'activité militante de masse, au plus prêt du "quotidien".

L'économie de temps, considérable, réalisée grâce au P.A. constitue un **CAPITAL** énorme qui peut être consacrée à l'action de la C.G.T.

Au lieu de "courir" après le syndiqué ou le lecteur (faites le décompte du temps), les militants le passent au dialogue, au débat avec les syndiqués et les travailleurs, à la réflexion sur les problèmes en cours, aux revendications et à l'action.

La manière même d'exercer une responsabilité évolue.

Le trésorier devient réellement le militant qui gère "politiquement" des fonds permanents, en liaison avec le secrétaire à l'Orga qui peut travailler à des effectifs qui durent et grandissent, de même qu'avec le responsable V.O. dont le souci essentiel est, non plus de colmater des brèches, mais **d'accroître le nombre** de celles et ceux qui lisent l'hebdomadaire confédéral.

Ces trois "piliers" responsables des **MOYENS**, peuvent encore mieux coordonner leurs efforts et objectifs.

Le plan de travail peut englober ces trois aspects de la vie syndicale.

Enfin, fini le caractère <sup>passoire</sup> du syndicat, de ses effectifs, de sa diffusion. Les reculs ne seront plus causés par des méthodes qui ne peuvent plus "tenir".

C'est toute la bataille du renforcement, la vie syndicale, qui changent de visage, de rythme, de contenu.

\*

\* \*

Oui, le P.A. est bel et bien une méthode **REVOLUTIONNAIRE** de gestion et d'activité, au service d'une lutte qui a besoin que l'on consacre beaucoup de temps et de moyens à la réflexion, au contact, au débat; une action qui demande beaucoup de disponibilité.

Révolutionnaire elle l'est en ce sens qu'elle ouvre présentement la porte à une ambition qui, un jour, pourra se réaliser, même progressivement.

Un seul prélèvement automatique pour la cotisation et la V.O.

Songons à l'efficacité politique d'un tel système dont bénéficierait plusieurs centaines de milliers de syndiqués.

C'est cela la C.G.T. des années 80, dont les travailleurs ont besoin pour conquérir et construire la Société Nouvelle qu'ils ont en perspective.

Pour cela, il faut donc accélérer le processus du P.A. ; l'accélérer, le démultiplier.

Cela vaut le coup qu'on s'en occupe à grande échelle, pour la cotisation comme pour la V.O.

Robert MARZI  
Membre de la Commission exécutive  
confédérale,  
Responsable national à la diffusion  
de la V.O.





## GROUPEMENT D'ACHAT :

### PAPETERIE, UN ÉLAN NOUVEAU

Le Groupement d'Achat de la C.G.T. né il y a un an et demi sur la conception et les objectifs proposés à notre mouvement dans l'application de sa politique financière prend un nouvel élan.

Le marché de la C.G.T. est très convoité, le début de notre expérience dans le domaine "Papeterie" nous le montre.

Acheter ensemble pour obtenir les meilleures conditions financières, afin de bénéficier d'un service de qualité, tels sont nos objectifs. Que ce soit le syndicat, l'Union Locale, l'Union Départementale, la Fédération, quelque soit la taille ou l'importance, tous ont bénéficié de conditions avantageuses.

Cette coordination de nos achats de papier agit efficacement à notre avantage, sur le marché de l'offre et de la demande et nous mettons tout en oeuvre pour intensifier cette orientation.

Afin de préserver cet outil indispensable, à la suite des difficultés avec l'entreprise L.J. OXFORD, une nouvelle structure a été mise en place.

D'une part, notre service C.G.T. de coordination qui regroupe toutes les commandes, a changé d'adresse et de numéro de téléphone et devient maintenant :

DIVISION DU MATERIEL SYNDICAL C.G.T.  
Secteur Papeterie

134, rue de Bordeaux

16000 - ANGOULEME

Téléphone : 16.45-38.11.48

D'autre part :

A été mise en place une société coopérative ouvrière de production

S.I.F.A.C.

Z.I. de Recoux

16800 SOYAUX

Tél. 16.45-92.11.19

**sifac**

Société d'Impression, de Façonnage,  
et d'Agendas Charentaise

Usine de Recoux

16800 SOYAUX

Téléphone 92.11.19

La S.C.O.P.-S.I.F.A.C. est chargée d'honorer les commandes passées par le service de coordination, d'effectuer les livraisons et de recevoir les paiements de ses clients.

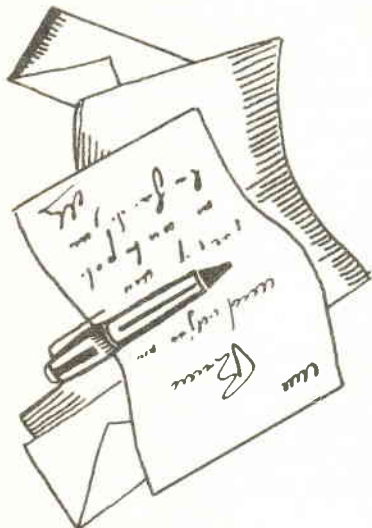
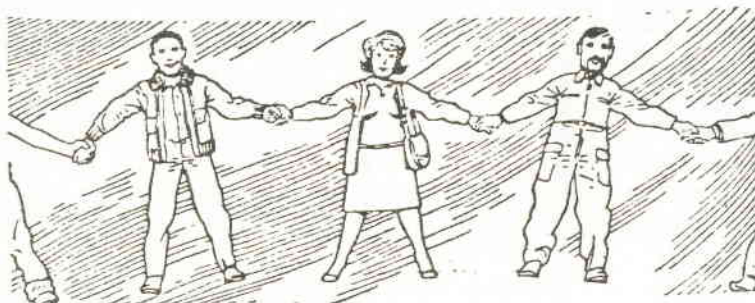
Le fonctionnement durant cette année écoulée a montré que les commandes portaient essentiellement sur les papiers en ramettes et les enveloppes. Mais les commandes d'articles scolaires peuvent être honorées et donner lieu à des tarifs particuliers.

Aujourd'hui, nous vous proposons les nouveaux tarifs et vous rappelons les conditions de vente.

Tout en respectant l'autonomie de chacune de nos organisations, nous insistons pour développer cette union nécessaire qui concourt à conforter nos capacités financières.

Un bon en avant peut être fait immédiatement dans ce sens, en prenant toutes les initiatives pour vous munir des stocks nécessaires, afin de mener une grande campagne d'action pour les élections à la Sécurité Sociale du 19 Octobre 1983.

Le groupement d'achat C.G.T. est aussi un élément particulier pour la construction d'une C.G.T. encore plus forte, plus efficace.



Ramettes

---

Articles de correspondance

---

Articles fournitures de bureau

---

Articles écoliers

---



Matériel Syndical  
Division Papeterie

C.G.T.

Références	Désignation	Prix	Référence	Appellation	Prix
<b>BLOC STENO</b>			Blanches format DL 110 × 220		
Sténobloc			06893-60	90 g hors bande simil-doublure grise	92.50 M
17790-00	14,8 × 21 uni 90 F	2.06 P	06803-90	80 g sous cello. par 20 simili-doubl. gr.	1.31 P
Pour votre bureau			Enveloppes autocollantes à fenêtre		
17719-00	14,8 × 21 uni 90 F	2.50 P	Format C6 114 × 162		
17727-10	14,8 × 21 trav. 90 F	2.62 P	06894-80	90 g blanches fond gris	92.44 M
<b>VISITE</b>			Format DL 110 × 220		
Format 82 × 128			06895-80	90 g blanches fond gris	96.25 M
Carte bristol 210 g			06896-80	90 g blanches fond gris fenêtre Eljilux	121.69 M
08718-00	Boîte de 1000	37.50 M	Enveloppes à fenêtre		
08747-00	Sous rétractable par 100	6.00 P	Blanches format C6 114 × 162		
Enveloppes			06752-80	80 g fenêtre 35 × 100 à 59 mm du haut fond gris, Elji hors bande	71.75 M
Format 30 90 × 140 sous bande par 25			Format DL 110 × 220		
08714-70	Fond imprimé gris	80.56 M	06799-80	72 g fenêtre 35 × 100 à 55 mm du haut parchem. fond gris Elji hors bande	75.75 M
08751-70	Fond imprimé gris	12.75 P	06825-80	80 g fenêtre 35 × 100 à 55 mm du haut parchem. fond gris Elji hors bande	84.12 M
08752-74	Doublée gris	17.00 P	Pochettes administratives		
08744-90	Autocollantes fond gris sous cellophane	1.56 P	En boîte sous élastique par 50		
Cartes et enveloppes			Kraft blond		
Format 30 90 × 140			97555-67	Format C6 114 × 162 paie 72 g	57.81 M
73745-00	15 cartes / 15 enveloppes autocollantes	3.38 P	97548-67	Format B6R 120 × 176, 72 g	58.94 M
73729-00	20 cartes / 20 enveloppes autocollantes	3.05 P	97511-67	Format C5 162 × 229, 72 g	87.84 M
<b>ENVELOPPES COMMERCIALES</b>			97527-67	Format C5 162 × 229, 90 g	104.06 M
Format C6 114 × 162 64 g			97201-67	Format B5 176 × 250, 90 g	117.94 M
06787-62	Bulle hors bande 64 g	46.87 M	97512-67	Format C4 229 × 324, 90 g	186.12 M
06786-72	Bulles sous bande par 25, 64 g	47.50 M	97508-67	Format 24 260 × 330, 90 g	215.00 M
06789-61	Bleu hors bande 64 g	46.87 M	97202-67	Format 24 260 × 330, 120 g	271.75 M
06788-71	Bleu sous bande par 25, 64 g	47.50 M	97505-67	Format 26 280 × 365, 120 g	333.00 M
Parcheminées marquées ELJI doublées			Kraft blond autocollantes		
06791-60	72 g hors bande	49.18 M	73788-97	Format C5 162 × 229	2.00 P
06790-70	72 g sous bande par 25	49.75 M	73789-97	Format B5 176 × 250	2.50 P
06713-60	80 g hors bande	53.18 M	73790-97	Format C4 229 × 324	3.37 P
06713-70	80 g sous bande par 25	55.62 M	73791-97	Format 24 260 × 330	5.56 P
06780-74	72 g sous bande par 25	96.12 M	73781-97	Format C5, B5, C4, 24, 90, 120 g	3.44 P
06795-74	80 g sous bande par 25	100.75 M	En boîte vrac		
<b>ENVELOPPES COMMERCIALES</b>			97514-67	Format C5 162 × 229, 90 g	115.62 M
Parcheminées fond gris			97550-67	Format B5 176 × 250, 90 g	129.50 M
Format DL 110 × 220			97515-67	Format C4 229 × 324, 90 g	196.50 M
06798-60	72 g hors bande	61.75 M	A soufflets de 3 cm avec fond		
06824-60	80 g hors bande	72.50 M	97556-67	Format C5 162 × 229, 90 g	728.06 M
06823-70	80 g sous bande par 25	73.06 M	97557-67	Format C4 229 × 324, 120 g	982.25 M
<b>ENVELOPPES AUTOCOLLANTES</b>			97558-67	Format 24 260 × 330, 120 g	1104.25 M
Blanches format C6 114 × 162					
06892-60	90 g hors bande simil-doublure grise	76.44 M			
06832-90	80 g sous cello. par 20 simili-doubl. gris	1.12 P			
06863-94	80 g sous cello. par 20 doublure grise	1.87 P			

Référence	Prix unitaire H.T.	Désignation	Prix
<b>RAMETTES COMMERCIALES</b>		<b>BROCHURES</b>	
Vélin surfin 70 g		21 × 29,7 5/5 48 feuilles Vélin d'Angoulême	
100 feuilles doublées 21 × 29,7		38741-40	11.25 P
04701-20	Quadrillé com. sous-rétractable paq. 10	11.25 P	
04702-40	Quadrillé 5/5 sous rétractable paq. 10	11.25 P	
250 feuilles doubles 21 × 29,7		37787-40	684.37 C
04703-40	Quadrillé 5/5 sous rétractable paq. 6	23.56 P	
Vélin surfin 80 g		24 × 32 5/5 90 feuilles Vélin d'Angoulême	
100 feuilles doubles 21 × 29,7 DIN A4		37788-40	928.12 C
04941-00	Non réglé sous rétractable paq. 5	10.12 P	
04941-20	Quadrillé 4/8 sous rétractable paq. 5	10.12 P	
04941-40	Quadrillé 5/5 sous rétractable paq. 10	10.12 P	
04941-50	Journal double francs et centimes sous rétractable paquet de 5	10.12 P	
04941-90	Balance sous rétractable	23.00 P	
Machine à écrire		<b>BLOCS NOTES</b>	
Format 21 × 29,7 DIN A4		Piqués perforés	
Paquet de 500 feuilles		Message téléphonique	
34754-00	Pelure Eléphant 28 g blanc paq. de 20	18.37 P	
34755-00	Pelure Eléphant 28 g azur (01) canari (OC) vert (03) bois de rose (OB) mauve (OL) rose (05) paquet de 20	19.25 P	
34721-00	Royal LJ 64 g blanc	27.56 P	
34744-00	Royal LJ 80 g blanc	22.12 P	
34734-00	Extra-Strong 32 g blanc	19.25 P	
34730-00	Extra-Strong 56 g blanc	21.37 P	
34727-00	Extra-Strong 64 g blanc	21.56 P	
34738-00	Extra-Strong 80 g blanc	25.25 P	
Paquet de 250 feuilles		Blocs sténo	
34767-90	Pap. écriture sous rétractable 56 g bl.	10.44 P	
Paquet de 100 feuilles		Sténobloc	
24704-00	Extra-Strong 64 g blanc	5.44 P	
<b>CHEMISES DOSSIER</b>		17790-00 14,8 × 21 uni 90 feuilles	
Pliées teintes séparées 24 × 32		2.37 P	
Paquet de 100 chemises		Pour votre bureau	
88708-00	Ivoire (00) bulle (02) vert (03) rose (05) gris (04) bleu (01) lilas (OL) marine (OM)	31.12 P	
88714-00	Rouge (OR) jaune indien (OJ) orange (06)	37.25 P	
Sous-chemises		17719-00 14,8 × 21 uni 90 feuilles	
Pliées pochette polyéthylène teintes assorties		2.81 P	
Paquet de 40 sous-chemises		17727-10 14,8 × 21 travers 90 feuilles	
88727-09	10 azur, 10 rose, 10 canari, 10 orange	4.50 P	
Paquet de 250 sous-chemises		Blocs notes	
88101-00	Bleu (01) vert (03) rose (05) orange (06) bulle (02) canari (OC) pour correspondance DIN A4 21 × 29,7	21.06 P	
		Sans dessus série O	
		15323-40 14,8 × 21 5/5 100 feuilles	
		15324-40 21 × 29,7 5/5 100 feuilles	
		2.25 P	
		4.12 P	
		Mémostandard	
		15709-40 7, 4 × 10 5/5 100 feuilles	
		1.12 P	
		15710-40 10,5 × 14,8 5/5 100 feuilles	
		1.56 P	
		15706-40 14,8 × 21 5/5 100 feuilles	
		2.56 P	
		15703-40 21 × 29,7 5/5 100 feuilles	
		4.87 P	
		Mémodirection	
		15315-40 14,8 × 21 5/5 100 feuilles	
		2.81 P	
		15316-40 21 × 29,7 5/5 100 feuilles	
		5.31 P	
		Direction pour votre bureau	
		23730 14,8 × 21 uni 5/5 100 feuilles	
		3.12 P	
		23731 21 × 29,7 uni 5/5 100 feuilles	
		6.18 P	
		Direction ELJI	
		23007-40 7, 4 × 10,5 5/5 100 feuilles uni	
		1.37 P	
		23012-40 8 × 12 5/5 100 feuilles	
		2.12 P	
		23006-40 10,5 5 × 14,8 5/5 100 feuilles	
		2.37 P	
		23017-40 11 × 17 5/5 100 feuilles	
		3.00 P	
		23005 14,8 × 21 5/5 uni 100 feuilles	
		3.94 P	
		23004 21 × 29,7 5/5 uni 100 feuilles	
		7.00 P	

Références	Désignation	Prix	Désignation	Prix unitaire H.T
<b>Blocs recharges</b>			<b>RAMETTES</b>	
<b>En rouleau</b>			DUPLI 21 × 29,7	
88732-00	100 × 65 50 feuilles simples uni	26.50 P	64 g blanc	16.50 F
88732-40	100 × 65 50 feuilles quadrillées 25 × 25	31.87 P	80 g blanc	18.00 F
<b>A plat par 200 sur palette sous-rétractable</b>			80 g couleur	19.00 F
88825-00	100 × 65 uni	23.81 P	<b>OFFSET 80 g et REPRO 80 g</b>	
88826-00	100 × 65 quadrillé 25 × 25	28.62 P	21 × 29,7 blanc	18.60 F
<b>Pour brochures, cahiers, piqures : Nous consulter</b>			21 × 29,7 couleur	19.50 F
<b>Prix spéciaux très intéressants.</b>			29,7 × 42 blanc	40.70 F
<b>AGENDAS SIFAC</b>			29,7 × 42 couleur	44.00 F
306-05	Carré in 8° couverture noire	11.87 F	<b>Couleurs : jaune, vert, bleu, rose, blanc, saumon.</b>	
306-00	Carré in 8° couverture couleur	11.87 F	<b>Franco assuré pour commande supérieure à 2.500 F</b>	
122	Perpétuel	12.22 F	<b>Hors T.V.A.</b>	
3427	Objectif 21 × 27 avec ou sans répert.	25.00 F		
0829	Votre semaine	23.00 F		
2018	Longuet 18 × 7	3.10 F		

**FOURNISSEUR**

**SIFAC**

Coopérative ouvrière de production

Usine de Recoux

16800 SOYAUX

Tél. (16.45) 92.11.19

## GRUPEMENT D'ACHAT :

### REPRODUCTION, ACCORDS AVEC RANK XEROX

Depuis de nombreux mois, Les organisations de la C.G.T. questionnaient le secteur "Politique Financière" ou le service "Administration Confédérale" afin de savoir s'il existait un accord national sur le matériel de reproduction et de photocopieur.

Jusqu'à ce jour, il faut bien l'avouer, nous n'avions rien à proposer. Or, aujourd'hui, après bien des négociations, nous sommes en mesure de pouvoir faire

#### une proposition

Les discussions ont été menées par le service de l'Administration Confédérale et le secteur Politique Financière auprès d'un constructeur avec qui a été signé le contrat. Il s'agit de la société :

#### RANK XEROX

Cette construction nouvelle découle de la conception et des objectifs proposés à notre mouvement dans le projet de politique financière publié dans le Peuple 1076 de Janvier 1980, et, adopté au 41ème Congrès de Lille en Juin 1982.

Rechercher les meilleurs conditions d'achat pour l'équipement en matériel de nos organisations.

Il s'agit de rassembler afin d'avoir l'ouverture du marché que représente la C.G.T.

La coordination, et non la centralisation que cela impose, n'implique en aucune façon la mise en cause du respect de chaque organisation, mais permet de peser d'un tout autre poids pour un marché national.

XXXXXXXXXXXX

ACHETER ENSEMBLE POUR OBTENIR LES MEILLEURES  
CONDITIONS DE QUALITE DE PRIX, TEL FUT  
L'ESPRIT DE NOTRE DEMARCHE.



## ENSEMBLE :

### Pour les meilleures conditions d'achat

Le vaste "marché" très convoité des organisations de la C.G.T. représente un "ensemble-consommateur", qu'il convient de faire jouer à plein, d'utiliser au mieux pour permettre à toutes nos organisations les meilleurs prix d'achat ou de location de matériel servant soit à la photocopie ou à la reproduction.

### Pour exemple - Le contrat RANK XEROX

Afin de bien mesurer la portée du contrat signé entre la C.G.T. et la société RAND XEROX prenons trois exemples sur 3 matériels différents :

#### Avant la signature du contrat

1er exemple : un petit copieur type 2350 - contrat de 3 ans - pour 3000 photocopies - coût : 1561,00 F par mois.

2ème exemple : un copieur avec trieuse type 3450 - contrat de 3 ans - pour 16000 photocopies - coût 4169,00 F par mois.

3ème exemple : un copieur type 8200/8300 avec trieuse - contrat de 3 ans - pour 40000 photocopies - coût 11560,00 F par mois.

#### Après la signature du contrat

1er exemple : même copieur type 2350 - coût mensuel 1102,00 F au lieu de 1561,00 F, soit un avantage de 29 %.

2ème exemple : même copieur type 3450 - coût mensuel 3262,00 F au lieu de 4169,00 F, soit un avantage de 21 %.

3ème exemple : même copieur type 8200/8300 - coût mensuel 8934,00 F au lieu de 11.560,00 F, soit un avantage de 22 %.

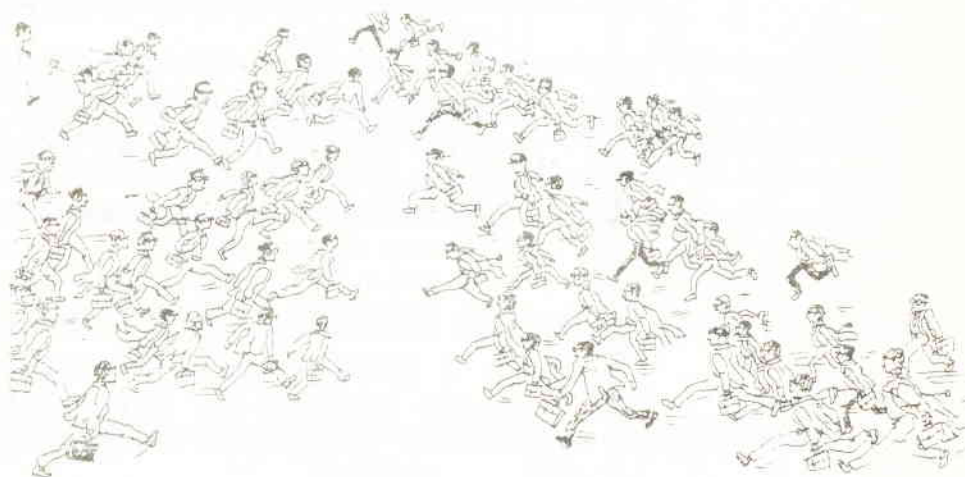
## CE QU'IL FAUT SAVOIR :

A propos des trois exemples pris sur trois copieurs RANK XEROX, les prix indiqués sont ceux de Janvier 1983, qui depuis risquent d'avoir subi une augmentation. Ce qu'il faut retenir par contre, c'est l'avantage en pourcentage.

De plus, l'accord RANK XEROX a été passé de telle sorte que nos organisations C.G.T. traitent directement avec le réseau commercial du constructeur sans passer par la Confédération.

Il va de soit que le choix du constructeur par rapport à d'autres existants, ainsi que du matériel, sont laissés à la seule responsabilité de chaque organisation de la C.G.T. qui décide selon ses besoins et en toute indépendance.

Vous trouverez, enfin, en annexe l'ensemble des agences pour le réseau commercial où vous aurez à vous adresser, aussi bien pour tous renseignements que pour toute commande.



## CONTENU DU CONTRAT - C.G.T. - RANK-XEROX

---

Nous vous informons qu'un accord de prix vient d'être signé entre la Confédération Générale de Travail et RANK XEROX.

Cette tarification renforce de façon importante la compétitivité de RANK XEROX sur tous les matériels à photocopier ainsi que sur les machines à écrire électroniques.

Ces prix s'adressent à toute la C.G.T. et à toutes ses organisations.

Il concerne la location et l'entretien des équipements vendus.

Il est applicable sur toutes les installations nouvelles de matériels.

Les prestations sont facturées selon une périodicité trimestrielle.

### La tarification distingue :

- mise à disposition en location (pas de copies incluses),
- abonnement aux services techniques pour les contrats d'entretien,
- le prix des copies suivant le type de matériel,
- le prix des accessoires.

" T G E " est un accord tarifaire conclu avec le groupe signataire, mais toutes les entités du groupe restent indépendantes pour la signature des contrats.

Nous vous informons par ailleurs, que la signature du T G E vous permet de bénéficier de remises supplémentaires sur les machines à écrire électroniques. Ces remises sont :

- RX 610 et RX 615..... 10 %
- RX 620 et RX 625..... 15 %

Vous trouverez en annexe les adresses des centres RANK XEROX où vous adresser."

La Direction Commerciale

## ANNEXE RANK XEROX

### AGENCES / U.O. : TERRITOIRES GEOGRAPHIQUES

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
01	AIN	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
02	AISNE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
03	ALLIER moins Arrdt Vichy	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
03	ALLIER Arrdt Vichy	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
04	ALPES DE Hte PROVENCE	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
05	HAUTES ALPES	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
06	ALPES MARITIMES	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
07	ARDECHE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
08	ARDENNES	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
09	ARIEGE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
10	AUBE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
11	AUDE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
12	AVEYRON	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
13	BOUCHES DU RHONE	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
14	CALVADOS	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
15	CANTAL	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
16	CHARENTE	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
17	CHARENTE MARITIME	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
18	CHER	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
19	CORREZE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
20	CORSE	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
21	COTE D'OR	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
22	COTES DU NORD	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
23	CREUSE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
24	DORDOGNE	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
25	DOUBS	22, Avenue de la Paix 67082 Strasbourg	(88) 36.87.87
26	DROME	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
27	EURE	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
28	EURE & LOIRE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
29	FINISTERE	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
30	GARD	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
31	HAUTE-GARONNE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
32	GERS	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
33	GIRONDE	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
34	HERAULT	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
35	ILLE & VILLAINES	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
36	INDRE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
37	INDRE & LOIRE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
38	ISERE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
39	JURA	20, rue Garibaldi 69451 Lyon 06	(78) 94.51.11
40	LANDES	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
41	LOIR & CHER	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
42	LOIRE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
43	HAUTE-LOIRE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
44	LOIRE ATLANTIQUE	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Dugesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
45	LOIRET	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
46	LOT	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
47	LOT & GARONNE	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
48	LOZERE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
49	MAINE & LOIRE	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Dugesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
50	MANCHE	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
51	MARNE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
52	HAUTE-MARNE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
53	MAYENNE	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
54	MEURTHE & MOSELLE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
55	MEUSE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
56	MORBIHAN	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
57	MOSELLE	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
58	NIEVRE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
59	NORD	ZI "La Pilaterie" 59700 Marcq-en-Barœul	(20) 98.92.14
60	OISE	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
61	ORNE	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
62	PAS DE CALAIS	ZI "La Pilaterie" 59700 Marcq-en-Barœul	(20) 98.92.14
63	PUY DE DOME	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
64	PYRENEES ATLANTIQUES	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
65	HAUTES-PYRENEES	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
66	PYRENEES ORIENTALES	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
67	BAS RHIN	22, avenue de la Paix 67082 Strasbourg	(88) 36.87.87

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
68	HAUT RHIN	22, avenue de la Paix , 67082 Strasbourg	(88) 36.87.87
69	RHONE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
70	HAUTE SAONE	22, avenue de la Paix 67082 Strasbourg	(88) 36.87.87
71	SAONE & LOIRE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
72	SARTHE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
73	SAVOIE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
74	HAUTE SAVOIE	20, rue Garibaldi 69451 Lyon	(78) 94.51.11
75	SEINE Arrdts 1°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15°, 16°, 19° & 20°.	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11 rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53
75	SEINE Arrdts 2°, 8°, 9°, 17°, 18°.	12, Place de l'Iris 92071 Paris La Défense	762.10.00
76	SEINE MARITIME	Immeuble Normandie 1 98, avenue de Bretagne 76100 Rouen	(35) 73.03.03
77	SEINE & MARNE	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11, rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53
78	YVELINES	12, Place de l'Iris 92071 Paris La Défense	762.10.00

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
79	DEUX SEVRES moins Arrdt Niort	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
79	DEUX SEVRES Arrdt Niort	11/13 et 17 Allées de Tourny 33091 Bordeaux	(56) 44.84.05
80	SOMME	ZI "La Pilaterie" 59700 Marcq-en-Barœul	(20) 98.92.14
81	TARN	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
82	TARN & GARONNE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
83	VAR	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
84	VAUCLUSE	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27
85	VENDEE	Immeuble "Dugay Trouin" 1, rue Duguesclin 44000 Nantes	(40) 20.09.44
86	VIENNE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
87	HAUTE-VIENNE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
88	VOSGES	ZAC de Champ le Bœuf 1, rue de Vologne 54520 Laxou Nancy	(83) 96.19.53
89	YONNE	10, rue Fleming BP 2530 37025 Tours	(47) 64.40.37
90	TERRITOIRE DE BELFORT	22, avenue de la Paix 67082 Strasbourg	(88) 36.87.87

	DEPARTEMENT	AGENCE/U.O.	TELEPHONE
91	ESSONNE	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11, rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53
92	HAUTS DE SEINE Asnières, Bois Colombes, Chaville, Clichy, Colombes, Courbevoie, Garches, Garenne Colombes (La), Gennevilliers, Levallois, Marne  la Coquette, Meudon, Nanterre, Neuilly, Puteaux, Rueil-Malmaison, St-Cloud, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville d'Avray, Villeneuve la Garenne.	12, Place de l'Iris 92071 Paris La Défense	762.10.00
92	HAUTS DE SEINE Antony, Bagneux, Boulogne, Bourg-la-Reine, Châtenay- Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Issy-les- Moulineaux, Malakoff, Montrouge, Plessis-Robinson (Le), Sceaux, Vanves.	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11, rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53
93	SEINE SAINT-DENIS Aubervilliers, Bourget (Le), Courneuve (La), Dugny, Epinay, Ile St-Denis, Pierrefitte, St-Denis, St-Ouen, Stains, Villetaneuse.	12, Place de l'Iris 92071 Paris La Défense	762.10.00
93	SEINE SAINT-DENIS Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Blanc-Mesnil (Le), Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Drancy, Gagny, Gournay-s/Marne, Les Lilas, Livry-Gargan, Montfermeil, Montreuil, Neuilly- s/Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Pantin, Pavillons-sous-Bois, Pré Saint-Gervais (Le), Raincy (Le), Romainville, Rosny-sous-Bois, Sevran, Tremblay-les-Gonnesse, Vaujours, Villemomble, Villepinte.	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11, rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53

	DEPARTEMENT	AGENCE./U.O.	TELEPHONE
94	VAL DE MARNE	Immeuble Mercure III Front de Seine 9/11, rue Robert de Flers 75740 Paris	575.62.53
95	VAL D'OISE		
	ANDORRE	Immeuble "Les Capitouls" 1, rue Delpech 31072 Toulouse	(61) 23.11.73
	MONACO	10, rue Léon Paulet BP 104 13295 Marseille	(91) 76.27.27

Janvier 83

